

Réunion du conseil municipal de Rosières Samedi 5 septembre 2015

Présents : GOUTEYRON Adrien (Maire)

Tous les conseillers municipaux en exercice sauf Pierre Eymaron excusé.

Secrétaire de séance : ANGENIEUX Aline

Point sur la rentrée scolaire:

La rentrée des classes s'est bien passée. Le Maire fait remarquer que la Commune de Rosières est dans la Communauté de Communes de l'Emblavez celle qui comporte le plus grand nombre d'enfants scolarisés.

On note 110 élèves pour l'école publique et 86 pour l'école privée.

La commune a alloué les moyens nécessaires au bon fonctionnement du temps de garderie et de cantine. Elle a également fait de grands efforts pour que les locaux soient accueillants. Des changements ont eu lieu quant aux horaires et programmation des Temps d'Activités Périscolaire.

Ces derniers sont sous la responsabilité de la commune et coordonnés par la directrice de l'ALSH intercommunal.

Signalétique sur la RN88 :

Des panneaux indicatifs des sites culturels et touristiques vont être prochainement installés sur les bords de la RN88. Ce sont des panneaux de grande dimension.

Aux abords d'Yssingeaux un panneau mettant en valeur les ravins de Corboeuf sera donc mis en place. C'est la reconnaissance d'un site majeur du département.

Contrat Auvergne plus :

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal demandent l'inscription du projet de la rénovation de la salle polyvalente au contrat Auvergne Plus ; plus que d'une salle polyvalente il s'agira d'un espace d'animation, d'échanges et de création.

Plaques de rues :

Des plaques de rues seront prochainement fixées dans le bourg, les villages et lieux dit. Les couleurs crème et bordeaux (comme actuellement) pour le bourg, avec l'ajout du logo de la commune pour les villages.

Enfin pour les lieux-dit ce sera des plaques sur fond bleu.

Coût : environ 21 000 euros

Syndicat des animaux errants :

Le conseil accepte à l'unanimité que la commune d'Araules intègre ce syndicat.

Association des Maires de France :

Le 19 septembre à 10h au centre culturel de Blavozy aura lieu la manifestation organisée par l'AMF contre la baisse des dotations de l'Etat. La commune de Rosières sera représentée à cette importante manifestation.

Jumelage :

Une délégation du conseil municipal et le Maire se rendront à Villar san Costanzo le 19 et 20 septembre prochain pour rencontrer nos amis italiens.

Journée de la famille en Emblavez :

Le pôle petite enfance de l'Emblavez sollicite l'aide financière de la commune pour l'organisation de cette importante manifestation.
Le conseil décide à l'unanimité de verser 100 euros.

Inaugurations :

L'inauguration de l'extension de la crèche « le pays imaginaire » aura lieu le vendredi 25 septembre à 18h.
L'inauguration de l'aire de jeux aura lieu le samedi 26 septembre à 11h.

Personnel communal :

Pour palier à l'absence d'Eric Tempère actuellement en arrêt maladie, le conseil donne mandat au Maire pour recruter une personne en CDD reconductible.
Cette personne aura la charge de l'entretien des locaux et de l'extérieur.

Mise à disposition du restaurant scolaire à l'ALSH :

A l'unanimité le conseil approuve le principe d'une convention de mise à disposition du restaurant scolaire à l'ALSH qui rentrera en vigueur à compter des vacances de la Toussaint.

Fighting Club :

Le Maire informe le conseil que le Fighting club est à la recherche d'un local plus grand et qui lui permettrait d'installer le matériel nécessaire à cette pratique.